



## ÉCOLE LUDGER-DUVERNAY

Procès-verbal d'une rencontre du conseil d'établissement de l'école LUDGER-DUVERNAY tenue le jeudi 5 février 2026, à 18 h 45, au 36, rue Dalpé à Verchères.

### SONT PRÉSENTS :

|                                   |                     |
|-----------------------------------|---------------------|
| Madame Cynthia Larose             | Membre parent       |
| Madame Véronique Beaudry          | Membre parent       |
| Madame Alexandra Malo             | Membre parent       |
| Monsieur Olivier Guindon-Tremblay | Membre parent       |
| Monsieur Loïc Guillemot           | Membre parent       |
| Madame Vanessa Bouvrette          | Membre parent       |
| <br>                              |                     |
| Madame Virginie Roy               | Enseignante         |
| Madame Nadia Trudeau              | Enseignante         |
| Madame Nathalie Raymond           | Enseignante         |
| Madame Myriam Giard               | Employée de soutien |

### SONT ABSENTS :

|                         |                          |
|-------------------------|--------------------------|
| Madame Mélissa St-Onge  | Employée de soutien, SDG |
| Madame Valérie Geoffroy | Enseignante              |
| Madame Mélissa Chapotel | Membre parent substitut  |
| Madame Annie Dubeau     | Représentante de la      |
| communauté              |                          |

### PARTICIPE ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE :

Madame Maryse Noël      Directrice

## 1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET DES PRÉSENCES

Mme Noël prend les présences des membres et constate le quorum.



## 2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**CÉ290-25-26-26** Il est proposé par Madame Nadia Trudeau d'approuver l'ordre du jour de la rencontre du 5 février 2026. La proposition est adoptée à l'unanimité.

1. Accueil Présences et quorum
2. Revue et adoption de l'ordre du jour
3. Revue et adoption du procès-verbal du 24 novembre 2025
4. Parole au public
5. Suivis du procès-verbal du 24 novembre 2025
6. Travaux du conseil :
  - 6.1 Grille-matières 2026-2027 (fiche technique)
  - 6.2 Mode de vie, ajout du vouvoiement
  - 6.3 Ajout d'une sortie éducative pour un niveau
  - 6.4 Consultation obligatoire des élèves et consultation facultative des parents
  - 6.5 Critères de sélection d'une direction d'école
  - 6.6 Règles de fonctionnement au SDG
  - 6.7 But de la campagne de financement vente de plantes du printemps 2026
7. Affaires nouvelles :
  - 7.1 Planification détaillée et suivi des contenus obligatoire
8. Rapport aux membres parents, de la personne déléguée au comité de parents de la commission scolaire.
  - 8.1 Mot du représentant au comité de parents;
  - 8.2 Mot des enseignants;
  - 8.3 Mot du service de garde;
  - 8.4 Mot du personnel de soutien;
  - 8.5 Mot de l'OPP;
9. Levée de la séance

## 3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 24 NOVEMBRE 2025

**CÉ290-25-26-27** Il est proposé par Madame Vanessa Bouvrette d'approuver le procès-verbal de la rencontre du 24 novembre 2025. La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 4. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas de public.

## 5. SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DU 24 NOVEMBRE 2025

Pas de suivi à faire.



## 6. TRAVAUX DU CONSEIL

### **CÉ290-25-26-28** 6.1 Grille-matières 2026-2027

L'article 86 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que le conseil d'établissement approuve le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option proposé par la directrice de l'école en s'assurant :

- de l'atteinte des objectifs obligatoires et de l'acquisition des contenus obligatoires prévus dans les programmes d'études établis par le ministre;
- du respect des règles sur la sanction des études prévues au régime pédagogique.

La directrice a présenté le projet de grille matière qui fait état de temps alloué à chaque matière. Préscolaire : cette année, les élèves ont 1 heure d'éducation physique. À la demande des enseignantes, l'année prochaine 30 minutes de musique et 30 minutes d'éducation physique. Ne touche pas au pourcentage de tâches des enseignants spécialisés.

Maintien de la musique pour tous les niveaux. Groupes hamac, ne connaît pas la composition des groupes, pour l'instant pas de changement dans la grille matière.

Ce projet a été élaboré avec la participation des enseignants, conformément à ce que prévoit l'article 89 de la LIP.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Cynthia Larose il est résolu à l'unanimité:

D'APPROUVER le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option tel que proposé par la directrice.

### **CÉ290-25-26-29** 6.2 Mode de vie, ajout du vouvoiement

Mise à jour du code de vie pour ajouter le vouvoiement et les appellations de madame, monsieur. Un message a été mis dans l'info parents. Le mode de vie ne sera pas réimprimé pour cette année, mais il sera retourné par courriel aux parents.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Monsieur Loïc Guillemot, il est résolu à l'unanimité:

D'APPROUVER l'ajout au code de vie du vouvoiement et des appellations comme prévu à la directive du Ministère de l'Éducation.



### 6.3 Ajout d'une sortie scolaire supplémentaire pour les élèves de 3<sup>e</sup> année

Les classes de 3<sup>e</sup> année avaient déposé tardivement une demande d'aller aux Iles de Boucherville. Puisque nous avons des sommes disponibles pour faire la sortie sans frais pour les parents. La direction demande au CÉ d'autoriser l'ajout de la sortie pour le 10 juin 2026.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Virginie Roy, il est résolu à l'unanimité:

D'APPROUVER l'ajout de la sortie aux Iles de Boucherville pour les groupes de 3<sup>e</sup> année.

### **CÉ290-25-26-30** 6.4 Consultation obligatoire des élèves et consultation facultative des parents

Lors de la dernière rencontre, il avait été discuté que la consultation serait faite auprès des 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. Période d'échange sur le fonctionnement et la planification de la consultation sur le thème des différences. Une rencontre Teams aura lieu avec deux membres parents volontaires, Mme Alexandra Malo et Mme Cynthia Larose pour préparer les questions qui seront posées aux élèves.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Monsieur Loïc Guillemot, il est résolu à l'unanimité:

D'APPROUVER la consultation auprès des élèves.

### **CÉ290-25-26-31** 6.5 Critères de sélection d'une direction d'école

La Loi sur l'instruction publique prévoit à son article 79 que le conseil d'établissement est consulté au sujet des critères de sélection que le centre de services scolaire utilisent pour nommer le directeur ou la directrice de l'école.

À cette fin, le directeur général du centre de service a fait parvenir à la présidente du conseil d'établissement une lettre et un formulaire à remplir à ce sujet. Madame Cynthia Larose présente le processus et les étapes. Le document est projeté afin que tous puisse en prendre connaissance.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Monsieur Olivier Guindon-Tremblay il est résolu à l'unanimité:

D'APPROUVER le formulaire tel que rempli.

DE MANDATER la présidente, pour acheminer ce formulaire au directeur général du centre de services scolaire.



## **CÉ290-25-26-32** 6.6 Règles de fonctionnement au SDG

Le document est projeté afin que les membres puissent en prendre connaissance. Il y a eu quelques modifications par l'organisation scolaire. Madame Noël fait la lecture du document, explique les changements et la cause de ceux-ci.

L'adoption est proposée par Véronique Beaudry.

## **CÉ290-25-26-33** 6.7 But de la campagne de financement vente de plantes du printemps 2026

La campagne de financement avait déjà été approuvée, les membres discutent du but de la campagne. Madame Noël a sondé l'équipe-école pour avoir des idées de besoins. Période d'échange concernant les projets. Il est proposé d'attribuer 12,5% de la maternelle 4 ans à la 6<sup>e</sup> année des sommes ramassées avec possibilité de fusionner les sommes par niveau pour le matériel de jeux sur la cour d'école.

À titre informatif, Mme Noël explique que le formulaire de commande et le paiement seront électroniques afin d'éviter les manipulations d'argent et l'étape fastidieuse de la compilation des commandes.

L'adoption est proposée par Madame Nadia Trudeau.

## **7. AFFAIRES NOUVELLES**

### **7.1 Planification détaillée et suivi des contenus obligatoires**

Les enseignantes ont inscrit dans le tableau par cycle ou niveau où elles verraient le contenu obligatoire. Le tableau a été proposé par les ressources éducatives afin de regrouper différents éléments dans le même document, soit les contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP), les contenus pour le développement des compétences personnelles et sociales et les contenus en éducation à la sexualité.

Mme Noël explique le document aux membres du Conseil d'Établissement.

## **8. PAROLE**

### **8.1 Parole au représentant du comité de parents ;**

Monsieur Guillemot était absent lors de la dernière rencontre, mais résume le bilan qu'il a reçu.



## **8.2 Parole aux enseignantes ;**

Préscolaire : La classe des toucans des maternelles 5 ans a visité pour une deuxième fois la résidence Florentine-Dansereau. Proposition d'une résidente de faire un pique-nique.

1<sup>ère</sup> année : Jeux du loup avance bien. Les sons ont tous été vus. Ils ont été voir une pièce de théâtre à Longueuil. Elle a été appréciée par tous.

2<sup>e</sup> année : Finalement reçu l'autrice, très intéressant avec l'animation *pareil pas pareil*.

3<sup>e</sup> année : Les 3<sup>e</sup> sont dans les ateliers pour les références en lecture, font un atelier d'avions en papier.

4<sup>e</sup> année : choix du livre et présentation en classe. Règles d'usage en écriture. Inscription des élèves de la classe de Nadia dans une activité avec Hydro-Québec.

5<sup>e</sup> année : Écouteront les Olympiques et discussions. Activité sur le système solaire. Lecture d'un livre de Patrick Sénécal. Livre de recettes pour être vendu pour leurs activités de fin d'année. Fabrication d'une machine distributrice.

6<sup>e</sup> année : Impact sur l'environnement. Préparation d'une collation merci à l'OPP.

## **8.3 Parole à la représentante du service de garde ;**

## **8.4 Parole à la représentante du personnel de soutien.**

Beaucoup de prévention, moins dans les urgences. Retour des récrés coup de pouce. Stéphanie a débuté des ateliers avec certains élèves.

## **8.5 Parole à la représentante de l'OPP ;**

Retour sur le cinéma qui a été très populaire, malgré le manque de collations. Demain, plusieurs parents seront présents pour le carnaval d'hiver. Travail sur la semaine de la reconnaissance du personnel de l'école.

## **9. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**CÉ290-25-26-34** À 20h49, il est proposé par Cynthia Larose de lever la présente séance.

---

Présidente

---

Directrice